

## **LA PLACE DU RETRAITÉ DANS LA SOCIÉTÉ**

Pour la première fois depuis le début de l'humanité, quatre générations se côtoient, qui ont droit à une vie digne, pleine et entière.

Aujourd'hui, avec une espérance de vie à 60 ans de l'ordre de 25 à 30 ns, une nouvelle vie s'ouvre pour les retraités.

En 50 ans les Français de plus de 60 ans sont passés de 5% de la population à 20% aujourd'hui et seront 33% en 2035 selon les démographes.

Les retraités continuent à jouer un rôle dans la société.

La place du retraité dans la société résulte de son statut d'ancien salarié ayant acquis des droits dans un système solidaire de retraite intergénérationnel.

Les retraités occupent une place particulièrement importante dans la vie familiale, citoyenne, associative, syndicale et politique (par exemple 50% des conseillers municipaux et 32% des maires sont des retraités) et contribuent à la vie économique du pays.

Le rôle du retraité, créateur de lien social, passeur de mémoire et d'expérience, doit être affirmé et valorisé dans une société qui reconnaisse l'activité sociale à sa juste valeur.

Les retraités expriment des aspirations générales et des besoins spécifiques (pouvoir d'achat des pensions, organisation des services publics, prise en charge de la perte d'autonomie, logement, transport...) et la FGR-FP les appelle à s'organiser pour obtenir satisfaction.

Après ces constats, la FGR-FP initie une réflexion sur les formes démocratiques de représentation des retraités.